

ÉCOLE DOCTORALE N°112  
Archéologie

ÉTABLISSEMENT  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Michel Provost, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Michel PROVOST, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

**Experts :** Mme Lorena AUDOUARD, Université de Rennes 1  
M. Sandro LANDI, Université Bordeaux Montaigne  
M. Christian MONTES, Université Lumière - Lyon 2  
Mme Yvette VEYRET, Université Paris Nanterre

**Conseillère scientifique représentante du Hcéres :**

Mme Jenny GRENOUILLEAU-RAFLIK

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017  
ET D'UNE VISITE DE L'ED EN DÉCEMBRE 2017

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Créée dès 1990, l'école doctorale *Archéologie* (ED n°112) accueille des doctorants en archéologie sur un champ très large, chronologiquement (de la Préhistoire à l'époque moderne) et géographiquement (de l'Océanie au continent américain, de l'extrême Orient à l'Afrique, du monde méditerranéen à l'Europe tempérée). C'est la seule ED entièrement dédiée à l'archéologie en France.

Avec un total de 56 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), l'ED *Archéologie* assure la formation de 264 doctorants (effectifs de décembre 2017). C'est l'une des dix ED de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fédérées dans le collège des écoles doctorales de cet établissement.

L'ED *Archéologie* est adossée à sept Unités de recherche (UR) dont six Unités Mixtes (UMR) et une équipe d'accueil (EA), dont la valeur scientifique est reconnue tant en France qu'à l'étranger :

- UMR 7041 ArScAn, Archéologies et Sciences de l'Antiquité ;
- UMR 8215 TRAJECTOIRES, De la sédentarisation à l'État, VIIe-Ier millénaires av. J.-C. ;
- UMR 8096 ARCHAM, Archéologie des Amériques ;
- UMR 8167 Orient et Méditerranée, Mondes sémitiques, Antiquité tardive, Monde byzantin, Médecine grecque, Islam médiéval ;
- UMR 8546 AOROC, Archéologies d'Orient et d'Occident et textes anciens ;
- UMR 8589 LAMOP, Laboratoire de Médiévisiologie Occidentale de Paris ;
- EA 4100 HICSA, Histoire culturelle et sociale de l'art.

## SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

### APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

#### • **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'école doctorale *Archéologie* bénéficie d'une gouvernance de qualité. Son conseil comporte 26 membres et se réunit six fois par an. Sa composition est sujette à caution avec une proportion des différentes catégories requises par l'arrêté de mai 2016 qui demandera à être vérifiée. Les comptes rendus des réunions (pour les inscriptions, le Grand Jury consacré aux contrats doctoraux, le budget, les comités de suivi, la journée de rentrée en janvier et la journée des doctorants en mai) sont publics et accessibles en toute transparence sur le site internet de l'ED (Archeodoc). Les doctorants et leurs encadrants signent une Charte de la thèse qui peut –en partie- faire office de règlement intérieur.

Le secrétariat administratif de l'ED *Archéologie* est assuré par une personne en CDD, mise à disposition par Paris 1. La cinquantaine de doctorants rencontrés par le comité Hcéres a fait les louanges de son efficacité et de son dynamisme, et il y aurait nécessité de titulariser ce personnel qui accomplit des tâches indispensables au bon fonctionnement de l'ED.

L'ED *Archéologie* a su créer d'intéressants partenariats avec d'autres institutions françaises (Ecole du Louvre, Institut national du Patrimoine (INP), Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)) et étrangères. Elle a signé 28 accords de cotutelles dont 13 avec des universités italiennes, une dizaine pour le reste de l'Europe, deux à Tunis, une au Liban et une à Ouagadougou. Il faut souligner l'ampleur de ces réseaux internationaux. L'ED propose un accueil spécifique aux 74 doctorants étrangers.

L'information est diffusée par un site web (renouvelé en 2016) dont les doctorants se disent très satisfaits. Il sert notamment à publier les actes de la journée annuelle des doctorants (organisée au mois de mai). Les doctorants participent par ailleurs beaucoup à la circulation de l'information : ils ont créé une *Newsletter* et un groupe *Facebook* pour échanger entre eux.

Pour son budget, l'ED *Archéologie* est liée à l'UFR Histoire de l'Art et archéologie et bien entendu à ses UR partenaires. La dépendance financière de l'ED vis-à-vis de cette UFR semble à éclaircir. Sur son budget,

L'ED finance la journée de rentrée et la journée des doctorants ; elle aide (pour 500 €) les projets et finance (par deux fois 300 €) les séjours sur le terrain et l'impression de la thèse (jusqu'à 200 €).

Six contrats doctoraux sont attribués tous les ans par un Grand Jury (après sélection et entretien des candidats). Au total, en 2017, 43 des 264 doctorants bénéficiaient d'un financement de type contrat doctoral (grâce à d'autres contrats négociés) ; ce nombre passe à 70 doctorants en ajoutant les bourses des coopérations internationales. Par rapport à 2013, la proportion des thèses financées a augmenté, sans que soit évoqué un seuil de financement et même si une part toujours importante des doctorants doit travailler pour financer leur thèse.

## • Encadrement et formation des doctorants

Le recrutement des doctorants s'effectue à partir du vivier des étudiants du master *Archéologie, Sciences pour l'archéologie* de Paris 1 (la mention *bien* est le minimum exigé pour une inscription en thèse) et d'étudiants étrangers (qui peuvent être obligés de refaire une 2<sup>nd</sup>e année de master (M2), notamment pour assurer leur maîtrise de la langue française). Les sujets de thèse, qui doivent être choisis avec les directeurs, sont en relation avec les thématiques de l'ED et sont approuvés par son Conseil, en tenant compte de leur qualité et de leur faisabilité (avec prise en compte du risque pour les zones sensibles). Si le nombre de nouveaux doctorants a diminué ces dernières années (notamment suite à l'épuration des fichiers d'inscription), il semble se stabiliser actuellement (32 inscriptions en 2016, pour 34 thèses soutenues la même année). Le dossier fourni par l'ED pour l'évaluation précise qu'à part l'archéologie orientale (dont le nombre de nouveaux doctorants a augmenté de 32 à 47 par an), seules quelques disciplines ont réussi à maintenir un nombre « égal » de nouveaux doctorants (environ 30 nouveaux doctorants/an pour la protohistoire, 10 pour la protohistoire égéenne, 10 pour l'archéologie byzantine, 28 pour l'archéologie des Amériques et 17-19 pour l'archéologie environnementale). Les autres disciplines ont vu le nombre de nouveaux doctorants diminuer, passant de 29 à 25 pour la préhistoire, 25 à 15 pour l'archéologie grecque, 18 à 14 pour l'archéologie islamique, 17 à 11 pour l'archéologie africaine, 31 à 18 pour l'archéologie médiévale, 42 à 27 pour l'archéologie romaine, et même de 7 à 2 doctorants pour l'archéologie océanienne.

Dans ces conditions, le taux d'encadrement est passé de 6,3 doctorants/HDR en 2013 à 4,71 en 2016 (soit 56 HDR pour 264 doctorants) ; ce ratio serait satisfaisant s'il n'y avait pas de grandes disparités selon les disciplines, disparités toutefois justifiées lors de la visite par différents facteurs (la « pyramide des âges », le départ à la retraite, la disparition tragique de collègues titulaires d'une HDR). Il faut souligner une politique volontariste de l'ED *Archéologie* pour limiter la durée excessive des thèses dont certaines dépassaient 10 ans en 2013. Certes la durée des thèses demeure encore trop longue, avec une valeur moyenne de 7,2 ans, mais l'objectif fixé par la direction de l'école est de ramener cette durée à 4 ans à l'issue du prochain contrat quinquennal.

En ce qui concerne le suivi des doctorants, dès l'inscription, un Comité de suivi est mis en place. Composé de deux membres (sans le directeur de thèse), il se réunit dès la fin de la 2<sup>e</sup> année pour s'entretenir (30 min) avec le doctorant. A la demande explicitement formulée par les doctorants lors de la visite, il reste à formaliser les règles de nomination de ces deux membres pour éviter tout litige.

Pour la formation, un parcours doctoral a été mis en place en 2014, qui permet de mutualiser les enseignements. Défini par le doctorant et son directeur, évalué par semestre et validé par année, le *diplôme d'appui à la recherche* (DARA) comprend quatre types d'activités qui permettent d'acquérir 30 ECTS (*European credit transfer system*) en trois ans. La non validation de ce parcours au bout de quatre ans conduit à la radiation du doctorant. Ce parcours doctoral est le début d'un vrai portfolio selon les préconisations de l'arrêté de mai 2016. Au sein de ce parcours, l'ED *Archéologie* a mis en place des formations transversales, notamment en archéométrie, système d'information géographique (SIG), 3D et Patrimoine. Lors d'un sondage d'évaluation de la formation en mai 2017 (avec malheureusement un taux de réponse très faible), près des 2/3 des doctorants l'ont jugé « bonne » et 1/4 « insuffisante ». Le manque de moyens ne permet pas toujours à l'ED *Archéologie* d'organiser des formations disciplinaires propres, les doctorants étant alors invités à suivre des formations communes à l'ensemble des ED de Paris 1, ou des séminaires de M2. En outre, un besoin a été clairement exprimé par les doctorants pour des formations en langues (allemand, espagnol, arabe). Les résultats d'une autre enquête réalisée par les doctorants eux-mêmes montrent qu'ils sont satisfaits de leur ED : 68 % en sont très satisfaits (signalant la bonne « disponibilité » des encadrants), même si la moitié de ces doctorants ne communique que « rarement » avec leur directeur ; 60 % sont satisfaits de leur laboratoire, dont ils participent à 53 % à la vie scientifique. Pour autant, ils ne sont que 33 % à considérer que le DARA permet de « compléter » leur formation, et près de 45 % à ne pas comprendre à quoi il sert.

## • Suivi du parcours professionnel des docteurs

Le dossier fourni au comité d'évaluation ne comprenait que peu d'éléments permettant de donner un avis sur le suivi du parcours professionnel des docteurs, mais le dossier précisait que ce serait un des « grands chantiers » du contrat quinquennal 2018-2022.

Le doctorat est valorisé par une cérémonie des lauréats à la Maison Archéologie Ginouvès et par un prix spécifique à l'archéologie.

Lors de son entretien avec la cinquantaine de doctorants présents, le comité Hcéres a constaté qu'une nette majorité d'entre eux souhaitait poursuivre une carrière universitaire ou de chercheurs. Ils sont informés des possibilités de concours et de contrats post-doctoraux régulièrement au cours de la thèse.

Les docteurs ne répondent que « très peu » aux « enquêtes d'après thèse ». Toutefois, beaucoup d'entre eux semblent bien intégrés dans des organismes nationaux (à l'INRAP, dans les collectivités territoriales, dans les musées, etc.) ou internationaux. Les docteurs étrangers trouvent « généralement » un emploi dans leur pays d'origine. Les résultats de cette ED sont de toute évidence très corrects, dans une discipline des Sciences humaines et sociales où l'insertion est réputée faible.

## AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'autoévaluation a été menée au niveau du Conseil de l'ED (pas de dispositif formalisée par l'établissement). Elle est peu présente dans le dossier fourni mais elle a été précisée lors de la rencontre avec la direction de l'école qui a répondu à toutes les questions du comité Hcéres.

Le projet présenté est relativement bref, avec peu de modifications envisagées dans le fonctionnement global de l'ED.

## APPRÉCIATION GLOBALE

Le comité Hcéres a pu constater l'engagement très fort des doctorants (massivement présents le jour de la visite) qui apprécient à la fois le fonctionnement de l'ED et son adossement scientifique. Leur dynamisme dans de multiples initiatives (mise en place d'une *Newsletter*, réalisation d'une enquête de satisfaction, organisation de journées de recherche, etc.) témoigne de leur attachement à leur école doctorale, ce qui constitue un atout qui mérite d'être signalé.

L'ED *Archéologie* forme efficacement ses doctorants en Archéologie et contribue ainsi fortement au rayonnement international et sur tous les continents de l'archéologie française. Cette politique scientifique claire et bien identifiée contribue aussi à former des docteurs qui deviennent d'excellents professionnels.

## • Points forts

- Une insertion scientifique internationale de qualité.
- Une formation scientifique large et transdisciplinaire.
- La création d'un diplôme d'appui à la Recherche (à condition qu'il se transforme en portfolio).
- Un investissement très important des doctorants dans la vie de leur ED.
- Une bonne réactivité de la direction administrative et scientifique, notamment pour la résolution de conflits éventuels entre les doctorants et les directions de thèse.

## • Points faibles

- Une difficulté à reconnaître les diverses missions de l'ED et à voir le rôle de l'UFR dans son fonctionnement et dans sa gouvernance.
- Une durée moyenne des thèses encore trop longue malgré les efforts en cours.
- Un suivi encore insuffisant du parcours professionnel des docteurs malgré des initiatives intéressantes.
- Le projet présenté ne prend pas suffisamment en compte les éléments de faiblesse pour construire un nouveau projet scientifique et de formation.

## RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres propose les recommandations ou pistes de réflexion suivantes.

### A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

- Développer le suivi des docteurs et de leur insertion professionnelle.
- S'assurer de la conformité de la composition du Conseil de l'ED.
- Répondre aux demandes de formation des doctorants en langues vivantes.

### A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

- Il serait bon d'appuyer l'ED *Archéologie* par le recrutement de nouveaux HDR et la création d'un indispensable poste en CDI pour le secrétariat administratif.
- Les doctorants ont expressément demandé la création d'une adresse électronique pérenne pour conserver un lien avec l'Université et l'ED.
- Les rapports entre l'ED *Archéologie* et l'UFR de rattachement semblent devoir être éclaircis, notamment pour la gestion du budget et du personnel administratif.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Paris, le 30 mars 2018

12, place du Panthéon  
75231 PARIS CEDEX 05  
tél. : 01 44 07 77 08  
E-mail : [evaluation2017@univ-paris1.fr](mailto:evaluation2017@univ-paris1.fr)  
E-Mail : [jeremy.pires@univ-paris1.fr](mailto:jeremy.pires@univ-paris1.fr)

Monsieur Jean-Marc Geib  
Directeur du Département des  
formations du Hcéres  
2, rue Albert Einstein  
75013 PARIS

**Objet** : Réponse au rapport du comité de visite – École doctorale 112 – Archéologie

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts du Hcéres après sa visite de l'École doctorale d'Archéologie (ED n°112) le 12 décembre 2017.

Elle remercie le comité pour son travail d'évaluation, ses recommandations dont l'école doctorale tiendra compte.

Cependant quelques observations sont nécessaires :

- Le premier point concerne les comptes rendus : ils ne sont pas en ligne sur le site de l'ED, mais en accès libre pour consultation sur demande auprès du secrétariat de l'ED.
- Deuxième point : le site de l'ED ne s'appelle pas archéo.doct. Archéo.doct est la revue de publication en ligne sur open Editions Books des journées doctorales de l'ED, en collaboration avec les Editions de la Sorbonne.
- Troisième point : le comité de suivi est mis en place la première année et se réunit à partir de la deuxième année, puis chaque année jusqu'à la soutenance.



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**  
**DIRECTION DE LA RECHERCHE  
ET DE LA VALORISATION**

- Quatrième point : pour le suivi des docteurs, la direction de l'ED répète qu'elle ne dispose pas des moyens nécessaires pour mener à bien cette opération, compte tenu des charges qui pèsent actuellement sur l'ED, elle rappelle également que Paris 1 organise depuis cette année une cérémonie de remise du doctorat qui s'est tenue début 2018.
- Cinquième point : consciente des problèmes que posait la composition du conseil de l'ED, le conseil a accueilli en septembre 2017 un nouveau membre interne et une représentante de l'administration ; la nouvelle composition du conseil a été communiquée au moment de la visite. En jouant sur les marges, la direction de l'ED complète les effectifs en faisant appel à un membre externe supplémentaire pour arriver à 26 membres. C'est un choix qui est assumé par le conseil. Il manque en fait un représentant étudiant (actuellement ils sont 4) et il a été convenu au dernier conseil qu'une fois désignés les nouveaux représentants, un membre supplémentaire représentant les étudiants serait désigné dans l'année, avec la fin du mandat d'un membre externe.
- Enfin, sur la durée des thèses, l'ED rappelle que la durée moyenne actuelle est due à l'effet de rattrapage des soutenances des thèses de longue durée, une politique qui a permis d'assainir la situation en 4 ans de 2014 à 2018. L'ED se fixe de ramener à 5 ans cette durée moyenne des thèses, dans les trois années à venir, puis à 4 ans une fois atteinte la vitesse de croisière, mais il paraît impossible d'y arriver plus vite sans provoquer des abandons inutiles et désastreux pour les doctorants.

Au-delà de ces remarques, l'excellence de l'ED est soutenue par une grande dynamique, une gouvernance collégiale et active, des collaborations nationales et internationales efficaces qui consolident les grandes qualités de sa politique scientifique de formation des doctorants. Les recommandations adressées à l'établissement sont entendues.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
Georges HADDAD

